

vivre ensemble

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

N ° 2 2 4 ■ MAI

2 0 2 1

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

■ Elections

Les élections départementales et régionales auront lieu les **20 et 27 juin 2021**. La date limite d'inscription sur les listes électorales est repoussée au **vendredi 14 mai**. Une **permanence aura lieu de 8 h à 10 h** en mairie, **uniquement pour les inscriptions sur listes électorales**. Vous devez remettre un formulaire d'inscription cerfa 12669*02, la copie de votre carte d'identité, et un justificatif de domicile. Vous pouvez aussi vous inscrire en ligne sur www.service-public.fr jusqu'au vendredi 14 mai à minuit.

En raison de la situation sanitaire, chaque mandataire pourra disposer de **deux procurations** établies en France ou à l'étranger, conformément à la loi n°2021-191 du 22 février 2021.

Nous avons besoin de personnes pour tenir les bureaux de vote. Faites vous connaître à l'accueil de la mairie si vous pouvez être assesseur.

■ Travaux

En raison des travaux de déplacement de canalisations d'adduction d'eau potable par le Pays Voironnais, le trafic sera perturbé au Chemin du Roulet durant tout le mois de mai. Nous nous excusons pour la gêne occasionnée.

ENVIRONNEMENT

Green Days le premier week-end de juin

Compte tenu du contexte sanitaire encore trop incertain, nous ne pourrons pas reporter au 5 juin prochain les animations initialement prévues en avril pour les Journées de l'Environnement Coublevie-La Buisse- Saint-Jean-de-Moirans.

Aussi cette année la fête de l'environnement prendra une allure de Green Days à la maison :

A l'occasion de la Journée Mondiale de l'Environnement le **5 juin**, nous vous proposerons une sélection de documentaires/reportages, durant tout le week-end, que vous pourrez découvrir chez vous en famille.

Démarrage dès **vendredi 4 juin** au soir !

Vous retrouverez toutes les informations sur notre site internet.

NUISANCES

Moustiques tigres

Nous vous rappelons que Saint-Jean-de-Moirans a demandé à intégrer le périmètre de démoustication au niveau départemental, ce qui va permettre de bénéficier de l'expertise technique et de l'accompagnement du spécialiste EID (Entente Interdépartementale de Démoustication). La procédure, dépendante du département, tarde malheureusement à se mettre en place mais les opérations vont progressivement être initiées sur les prochaines semaines. Nous vous donnerons le détail du dispositif et des actions dès que possible.

Dératisation

Dans l'objectif de contrôler la prolifération de ce nuisible, une campagne d'éradication des surmulots sera menée le **lundi 10 mai** prochain en différents points clés de la commune par un prestataire habilité et spécialisé.

Les appâts pour les rongeurs ne sont jamais déposés à même le sol mais disposés avec les précautions qui s'imposent, notamment au niveau des grilles et avaloirs d'eaux pluviales.

EN BREF

■ Bienvenue à

- Stella Rodriguez née le 17 mars
- Eva Rusu née le 18 mars

■ Ils nous ont quittés

- Nabil Layachi le 18 mars
- Renée Biol épouse Martin le 30 mars
- Alexandra Pourreaux épouse Negrello le 13 avril
- Joseph Mendes le 14 avril

■ Artisan chocolatier

Sandrine Chappaz

Vous pouvez passer commande sur le site internet www.chocolatschappaz.com et choisir sur la page coordonnées et livraison, "Livraison tout près de chez vous" en sélectionnant Saint-Jean-de-Moirans et la date de livraison souhaitée.

Prochaines dates de livraison :

Vendredi 14 et mardi 18 mai.

De 18 h à 18 h 45 (horaires sous réserve)

Sur la place du marché

■ Travaux bruyants

Il est rappelé que l'usage d'engins tels que tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses et autres perceuses est susceptible de causer une gêne pour le voisinage. **Leur utilisation est autorisée seulement aux jours et horaires suivants :**

- Du lundi au vendredi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h 30.
- Le samedi : 9 h à 12 h et 15 h à 19 h.
- Les dimanches et jours fériés : 10 h à 12 h.

CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur les dernières séances

Lors des conseils municipaux des 25 mars et 6 avril ont été prises les délibérations suivantes :

- Point d'information sur les indemnités des élus. VOTE : 27 pour.
- Affectation du résultat 2020. VOTE : 27 pour.
- Vote des taux d'imposition 2021. VOTE : 27 pour.
- Vote des subventions 2021. VOTE : 27 pour, MPT : 26 pour, P'tits Loups : 26 pour.
- Vote du budget 2021. VOTE : 21 pour, 6 contre.
- Droit de place « Gens du voyage ». VOTE : 21 pour, 6 abstentions
- Convention de cofinancement d'une étude d'optimisation du carrefour "Plan Menu". VOTE : 22 pour, 1 abstention, 4 contre.
- Bilan de la concertation et arrêt du projet de plan local d'urbanisme. VOTE : 21 pour, 6 abstentions.

Retrouvez le texte intégral sur le site internet de la mairie. Un poste informatique est à disposition du public à l'accueil de la mairie.

PETITE ENFANCE

Vente de brioches

Le multi accueil les P'tits loups organise sa traditionnelle vente de brioches artisanales au prix de 5,50 € la brioche !

Des coupons de prévente sont disponibles, merci de réserver votre meilleur accueil aux vendeurs !

La vente et la récupération des brioches aura lieu le **mercredi 19 mai sur la place de la mairie entre 10 h 30 et 12 h 30 !**

Merci pour les P'tits loups !

Projet potager !

Avec l'arrivée du printemps, le RAM et le multi accueil des P'tits loups ont besoin de graines pour semis (fleurs, radis, aromatiques...) et de plants à repiquer afin de mettre en place comme chaque année le projet potager au square du clocher !

Les enfants pourront éveiller leurs sens, leur créativité et découvrir les joies du jardinage !

A déposer à la crèche ou au RAM.

Merci de votre participation !

COLLECTE DE SANG

Prochaine collecte lundi 10 mai

Suite aux nombreuses annulations de ces dernières semaines le Centre de Transfusion Sanguine élargit la plage des collectes.

De ce fait la collecte aura lieu le **10 mai à partir de 16 h.**

L'EFS souligne le nombre de dons en baisse, aussi il y a urgence pour les donateurs habituels ou nouveaux de **prendre rendez-vous sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>**

L'espace « collation après don » a été réaménagé de façon à respecter les dernières consignes sanitaires.

ECO JARDIN DE SAINT-JEAN-DE-MOIRANS

Envie de jardinage ?

Les beaux jours arrivent et feront le bonheur de ceux qui aiment jardiner.

L'association des jardins partagés de Saint-Jean-de-Moirans propose des parcelles pour jardiner dans un cadre collectif.

Vous pourrez ainsi partager vos expériences en permaculture, participer à l'atelier des débutants, découvrir l'apiculture, participer aux différents ateliers de compostage animés par nos bénévoles et intervenants.

L'association des éco jardins vous permettra de produire vos propres légumes, mais aussi de redécouvrir des variétés oubliées.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter l'association par mail : ecojardinstjdm@gmail.com

Par téléphone : 06 61 18 89 79. Ou via leur site internet <http://ecojardinstjdm.fr/>

Pour information : leur assemblée générale se déroulera le **30 mai 2021 à 20 h.**

Compte tenu de la situation de crise sanitaire actuelle, l'AG se déroulera à distance par visioconférence. Si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à vous manifester.

PAYS VOIRONNAIS

Ressourceries

Suite à de nouvelles directives en date du 13 avril, les ressourceries ont à nouveau l'autorisation d'ouvrir les espaces de vente.

La ressourcerie du Pays Voironnais, située à La Buisse, ouvre donc à nouveau ses portes, dépôt d'objets et magasin, de 10 h 30 à 17 h 30 du mardi au samedi. Le protocole sanitaire mis en place depuis plusieurs semaines continue d'être appliqué (masque, désinfection des mains, limitation du nombre de personnes dans le magasin, paiement par CB encouragé...).

Le site de Tullins (Passiflore) devrait ouvrir prochainement. Information à venir sur : www.paysvoironnais.com

Composteurs individuels

Nous avons également le plaisir de vous informer que les composteurs individuels sont à nouveau disponibles à la vente.

Vente uniquement le mercredi de 13 h 30 à 16 h 45 au tarif de 20 € ou lors d'ateliers dédiés au tarif de 15 € au Site Ecologique de La Buisse.

Le composteur en bois d'un volume de 575 litres sera remis contre une participation financière et sur présentation d'un justificatif de domicile.

Renseignements et dates des prochains ateliers : www.paysvoironnais.com rubrique déchets.

vivre ensemble

AGENDA ■ MAI

2021



- **Cérémonie Fin de la 2^{ème} guerre mondiale**
8 mai
- **Collecte de sang**
10 mai de 16 h à 19 h 30 au CSC
- **Permanence inscriptions sur les listes électorales**
14 mai de 8 h à 10 h en mairie
- **Ouverture de la mairie**
22 mai de 9 h à 12 h
- **Permanence des élus**
29 mai de 9 h à 12 h sans rendez-vous
- **Green Days**
4 et 5 juin
- **Ouverture de la mairie**
5 juin de 9 h à 12 h
- **Permanence des élus**
12 juin de 9 h à 12 h sans rendez-vous
- **Ouverture de la mairie**
19 juin de 9 h à 12 h
- **Elections Régionales et Départementales 1^{er} Tour**
20 juin de 8 h à 18 h au centre socio-culturel
- **Permanence des élus**
26 juin de 9 h à 12 h sans rendez-vous
- **Elections Régionales et Départementales 2^{ème} Tour**
27 juin de 8 h à 18 h au centre socio-culturel

N'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur le site internet de la commune.

Vous y trouverez non seulement toutes les informations dont vous pouvez avoir besoin sur Saint-Jean, mais nous vous informons aussi, en temps réel, de toutes les actualités et événements qui concernent votre village.

<https://www.st-jean-de-moirans.fr/>

Mairie

Tél : **04 76 35 32 57**

Mél : mairie@st-jean-de-moirans.fr

web : www.st-jean-de-moirans.fr

*Retrouvez-nous également sur notre page Facebook :
Saint Jean de Moirans - Page de la Commune*

Le prochain "Vivre ensemble" paraîtra début juin. Faites parvenir vos articles avant le 15 mai.

Directeur de la publication : L. Béthune
Rédaction, conception, création :
Commission Communication
Impression : Mairie
Dépôt légal en préfecture : n°37/01/presse

A découper selon les pointillés et à conserver pour avoir les informations utiles de la Mairie et l'Agenda de mai

info services

MAI

2021

VILLAGE DE
SAINT JEAN
DE MORNAY

Numéros d'urgence

Samu : 15
Police secours / gendarmerie : 17
Pompiers : 18
N° général : 112
Police municipale : 04 28 70 47 47

Médecin de garde

En cas d'urgence le week-end et les jours fériés, faites le 15 pour obtenir les coordonnées du médecin généraliste de garde.

Tous les soirs, de 20 h à 24 h, un médecin de garde est présent à l'hôpital de Voiron, à côté du service des urgences.

Pharmacie

Cécile CHADUC

146 Ch. de l'Île Verte - Tél : 04 76 35 37 48 ou le 09 67 54 37 48 -

Fax : 04 69 96 09 02 - phcie.saintjeannaise@gmail.com

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h et de 14 h à 19 h. Le samedi : de 8 h 30 à 12 h 30.

Pharmacie de garde affichée en vitrine, ou au 08 25 74 20 30 ou sur www.servigardes.fr.

Professionnels de la santé

- **Frédéric SALGUES** • Réflexologie
70 Av. Marie Fourcade - Tél : 06 32 71 26 41
- **Marie GATHMANN** • Praticienne hypnose
151 rue de Franquette - Tél : 06 21 33 75 37

MPS : 63 Chemin des Marronniers

- **Karine LIMOUSIN** • Infirmière
Tél : 04 76 07 84 16 - 06 17 42 72 58
- **Julia LAUTER, Stéphanie MOLLE, Florent OLIVA, Emilie PAILLOT**
Masseurs Kinésithérapeutes. Tél : 04 76 67 32 71
- **Grégory FAGOT** • Ostéopathe. Tél : 04 76 07 74 17
- **Ana TABARES** • Pédicure, podologue
Tél : 04 76 35 30 94

MSP : 5 Place du Champ de Mars

- **Pauline SUPPO, David LEBRES** • Médecins généralistes
Tél : 04 76 31 35 03
- **Fleur DARRE** • Orthophoniste. Tél : 07 66 17 34 72
- **Marie DAMOFLI** • Diététicienne nutritionniste
Tél : 06 17 38 84 34
- **Anaïs DECLOEDT** • Orthoptiste. Tél : 07 69 62 22 56
- **Delphie GEOFFRIN** • Orthophoniste
Tél : 06 88 66 99 15
- **Viviane VICAT** • Neuropsychologue et éducatrice spécialisée. Tél : 06 04 55 15 81

En cas de violences conjugales ou intrafamiliales

17 : police secours
3919 : pour recevoir de l'aide
119 : enfance en danger
114 : pour prévenir les forces de l'ordre par SMS
0800 00 38 38 : Allo Familles Isère
0800 130 000 : Plateforme d'écoute pour les personnes en besoin de soutien psychologique

Maison Pour Tous

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat de la MPT

Tél : 04 76 35 30 09 • <https://moupette.wixsite.com/mptstjean>

■ Expo photos 2021...

La MPT a le plaisir de vous la proposer dans un format adapté à cette période particulière. Intitulée "au-delà des vitres" sur le thème de "la campagne, le travail des champs et les arbres sous toutes les formes d'ici ou d'ailleurs", cette exposition est installée du **1^{er} au 16 mai**, dans ses locaux, elle est accessible uniquement de l'extérieur aux personnes qui se promèneront dans le village, et passeront sur le parvis de la MPT. Il va de soi que chacun respectera les distances avec les autres. Un diaporama sera peut-être aussi visible sur le site internet de la MPT par un lien. Nous remercions les exposants inscrits depuis longtemps, dont les résidents de la Maison des Isles, pour leur participation inédite, ainsi que les services techniques pour le prêt des grilles... Nous espérons vivement retrouver des moments plus conviviaux !

■ Centre de Loisirs

Après des vacances de printemps un peu perturbées par les nouvelles restrictions sanitaires, avec un accueil réservé aux enfants des familles prioritaires, le Centre de Loisirs espère pouvoir assurer normalement le centre aéré des mercredis en mai et juin.

Un nouveau groupe « passerelle » se met en place pour les 10-11 ans. (Attention : CM2-6^{ème}) avec notre nouvelle animatrice Silvana.

Nous recherchons dès maintenant pour la rentrée prochaine des animateurs pour les mercredis à la journée et les vacances.

Pour tout renseignement, contactez Dali, la directrice du Centre de Loisirs : dalikhedari.mpt@gmail.com
Ou la MPT au 04 76 35 30 09 / 09 80 37 12 15.

■ Espace « jeunes »

Jean-Marc, l'animateur du secteur « jeunes » de la MPT, a le projet de faire passer le permis scooter à des ados de 14 ans et +. Si vous êtes intéressés, contactez-le directement à la MPT.

Attention : le « forum job d'été » annoncé pour le mois de mai, dans le VE d'avril, a dû être annulé. Il sera reporté dès que possible...

Dès maintenant, les jeunes de 16 à 25 ans qui sont intéressés ainsi que les entreprises qui voudraient proposer des jobs peuvent tout de même se manifester auprès de la MPT.

■ Infos sections...

La reprise des activités n'est toujours pas d'actualité, à l'heure où nous préparons cet article...

Les adhérents ont été informés de la mise en place des modes de remboursements des séances non réalisées depuis octobre dernier. Si vous n'avez pas reçu l'information, merci de contacter la MPT par tel : 04 76 35 30 09 ou par mail : remboursementmpt@free.fr. Plus de détails aussi sur le site. Nous faisons le maximum pour honorer vos demandes. Merci pour votre compréhension. Nous espérons vous retrouver très vite...